

## APERÇU DE LA COLLABORATION

Née de la volonté d'améliorer la performance du Canada dans le domaine des dons et des greffes d'organes (DGO), la Collaboration en matière de dons et de greffes d'organes (la Collaboration) a été établie en 2018 par Santé Canada, des représentants des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé (hors Québec), la Société canadienne du sang (SCS), des patients et des familles, des cliniciens et des chercheurs de tout le Canada.

La vision de la Collaboration est d'améliorer le système de DGO afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients et d'augmenter le nombre de greffes réussies et la qualité de celles-ci.

La Collaboration est guidée par une question centrale :

*Que pouvons-nous faire ensemble pour produire un changement de grande portée dans l'écosystème des DGO d'ici 2024?*

Grâce aux efforts continus de ses membres, la Collaboration élabore des recommandations et des mesures concrètes qui contribuent à la transformation de l'écosystème des DGO, ce qui permet d'améliorer l'équité quant à l'accès aux services de DGO en provenance de donneurs décédés ou vivants dans tout le Canada.

### Établissement d'une gouvernance pancanadienne en matière de DGO définissant des mécanismes de prise de décisions et de responsabilité pour assurer un accès rapide, efficace et équitable aux services de DGO

La Collaboration est une occasion unique de mettre en place un système de DGO plus performant qui :

- associe les provinces et les territoires, la SCS et les principaux intervenants en matière de DGO à la détermination d'une orientation pancanadienne en vue d'un meilleur modèle de gouvernance du système de DGO pour améliorer l'accessibilité, la réactivité, la qualité, la durabilité et la responsabilité du système de DGO du Canada;
- définit une approche plus harmonisée avec des rôles et des responsabilités clairement définis pour les principaux acteurs, notamment les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, afin de faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre cohérente des mesures en matière de DGO dans tout le Canada.

### Mise en œuvre d'un système de données pancanadien pour appuyer les décisions, éviter les occasions manquées en matière d'organes et améliorer les soins aux patients

Des données complètes, cohérentes et normalisées sont essentielles pour prendre de bonnes décisions, guider la pratique et cerner les domaines dans lesquels une amélioration est possible afin de ne manquer aucune occasion en matière de don d'organes et d'obtenir de meilleurs résultats. Dans ce but, la Collaboration :

- soutient actuellement la mise à disposition de données locales, provinciales et nationales pour favoriser la prise de décisions fondées sur des données probantes afin d'améliorer l'accès des patients aux services de greffe et les résultats dans tout le Canada;
- permet actuellement la production de rapports pancanadiens et l'accès aux données pour guider la prise de décisions en vue de l'amélioration du système de DGO sur une base continue.

### Amélioration de politiques efficaces et efficientes d'échange interprovincial d'organes dans tout le Canada pour éviter que des occasions de don d'organes ne soient manquées

Aucune province et aucun territoire n'est en mesure de répondre seul à sa demande d'organes; tous comptent sur l'échange interprovincial des organes pour optimiser l'accès à la greffe. La Collaboration est déterminée à réaliser pleinement le potentiel d'échange des organes et à garantir qu'aucune occasion ne soit manquée de procéder à une greffe de façon équitable et de qualité grâce aux mesures suivantes :

- la rationalisation et l'amélioration de la mise en œuvre et de la diffusion des politiques d'échange interprovincial d'organes dans tout le Canada;
- la diffusion des pratiques exemplaires et des améliorations dans les organisations de dons d'organes et entre elles, ainsi que dans les régions, les provinces et les territoires pour augmenter les possibilités des dons et des greffes.

#### Initiatives stratégiques en cours

Santé Canada soutient les investissements stratégiques en cours pour un système de DGO plus performant et une plus grande équité grâce à des initiatives novatrices dans les domaines de DGO de donneurs vivants ou décédés. Grâce à l'engagement d'intervenants dans le domaine des DGO, des projets sont en cours pour maximiser les objectifs de la Collaboration. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Dans le cadre de la Collaboration, le Comité consultatif des patients et des défenseurs des droits des patients (CCPDDP) se compose de membres ayant une expérience vécue, tels que des donneurs, des receveurs, des membres de la famille et des membres d'organisations de défense des droits des patients. Tous les membres du CCPDDP participent en tant que partenaires à l'établissement des priorités en matière de DGO, aux comités de gouvernance et aux activités d'application des connaissances. Les patients membres de ce comité font fonction de conseillers et de collaborateurs, et ils fournissent des informations précieuses aux responsables des projets financés par Santé Canada et au système de DGO dans son ensemble.

#### Point de vue crucial des patients